

Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité – RGAA Version 4

DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Brest métropole et la Ville de Brest s'engagent à rendre **www.brest.fr et ses sites dédiés** accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- Le schéma pluriannuel d'accessibilité 2020/2022
- Le plan des actions réalisées l'année précédente.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à **www.brest-life.fr**.

ÉTAT DE CONFORMITÉ

www.brest-life.fr est partiellement en conformité avec le référentiel RGAA 4

RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé **par la société Access42** révèle que :

- **51.72 %** des critères RGAA sont respectés.

Conformité pour chaque niveau		
	C	NC
A	47,73%	52,27%
AA	51,72%	48,28%

CONTENUS NON ACCESSIBLES

On peut catégoriser les erreurs en quatre types :

1. **Les erreurs consécutives à la mise à jour du RGAA dans sa version 4.** En effet, le site ayant été développé avant cette mise à jour, les nouveaux critères n'ont pas pu être pris en compte.
2. **Les erreurs de conception.** Les contrastes des textes étaient un requis du RGAA 3, le fait que les contrastes des textes ne soient pas conformes lors de cet audit est donc une problématique issue de la conception, et certainement de la volonté de ne pas altérer la charte graphique. Il existe des solutions alternatives pour pouvoir préserver cette charte tout en proposant une version contrastée à vos utilisateurs.

3. **Les erreurs éditoriales.** La gestion des contributeurs et des contributions éditoriales (textes, images, documents bureautiques) doit être intégrée dans un process global de maintenance de l'accessibilité. C'est un sujet à réfléchir sur le long terme pour garantir une pérennité de l'accessibilité.
4. **Les erreurs de développement.** Bien que les gabarits de page soient dans l'ensemble relativement robustes et bien construits, il reste des erreurs dans le code.

Les non-conformités les plus bloquantes pour les utilisateurs concernent :

- La présence de composants Javascripts (recherche en page d'accueil, localisation des agences Pôle emploi
- La structuration des titres ou éléments de structuration des pages ;
- Des éléments de la charte graphique, notamment en terme de contraste.

Dérogations pour charge disproportionnée

Compte tenu du nombre de vidéos et de PDF sur le site, il a été estimé que rendre tous les contenus accessibles constituerait une charge disproportionnée pour l'institution.

Néanmoins, Brest métropole s'engage à produire des alternatives accessibles sur demande pour les contenus inaccessibles. Elle étudie également la mise en accessibilité de ses futurs contenus vidéos et PDF.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les contenus suivants n'entrent pas dans le calcul de la conformité ni dans le périmètre des éléments à rendre accessible, ils sont dérogés :

- Les fils d'actualités Twitter et Facebook sur la page d'Accueil (motif : service externe) ;
- Le script de gestion des cookies Tarte au citron (motif : service tiers) ;

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le **17 novembre 2020**.

Technologies utilisées pour la réalisation de **www.brest-life.fr**

- **CMS Typo 3** Version 8.7.28

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

Environnement de test – ordinateur

Technologie d'assistance	Navigateur
NVDA 2020.2	Firefox 82
JAWS 2019	Internet Explorer 11
VoiceOver	Safari 14

Environnement de test — mobile

Système d'exploitation	Technologie d'assistance	Navigateur
Android natif 10.0	TalkBack (dernière version)	Chrome 81.0

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Titre de la page	URL
Accueil	https://www.brest-life.fr/accueil-3.html
Entreprendre et investir	https://www.brest-life.fr/entreprendre-et-investir-235.html
Les aides à la mobilité	https://www.brest-life.fr/vivre-et-travailler/trouvez-votre-emploi/les-aides-a-la-mobilite-273.html
La mer	https://www.brest-life.fr/entreprendre-et-investir/l-excellence-se-cultive-en-filieres/la-mer-314.html
Photos/Vidéos	https://www.brest-life.fr/mediatheque-et-ressources/photosvideos-128.html
Agenda	https://www.brest-life.fr/agenda-133.html

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site **www.brest-life.fr** pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message via <https://www.brest-life.fr/contact-9.html>
- Contacter le Webmaster de Brest.fr
au 02 98 00 81 43 – webmaster@brest-metropole.fr

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant :

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante :

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07